

# ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mars 2009

---

RÉFORME DE L'HÔPITAL - (n° 1210)

Commission	
Gouvernement	

## SOUS-AMENDEMENT

N° 2127

présenté par  
M. Mesquida et Mme Got

-----  
à l'amendement n° 80 de M. Domergue  
-----

### APRÈS L'ARTICLE 24

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« apparaissent comme principalement »,

le mot :

« sont ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement se justifie par son texte même.